

ISÈRE

GRENOBLE

Meurtre de la rue Ampère : le patron du bar hors de cause

L'audition du co-gérant du bar Le Jet 7, placé en garde à vue samedi matin par les policiers de l'antenne grenobloise de la PJ, en est sorti libre ce dimanche après-midi, a appris *Le Dauphiné Libéré* de sources concordantes.

Entendu dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de Hattab Arfaoui – ce ressortissant tunisien âgé de 68 ans tué par balles vendredi soir devant son établissement, situé à l'angle de la rue Ampère et de la rue Boucher-de-Perthes à Grenoble –, le commerçant aurait finalement été mis hors de cause.

Touché à deux reprises

Non seulement il aurait été établi qu'il n'est pas l'auteur des coups de feu mais tout semblerait même indiquer qu'il n'était pas présent dans le bar au moment des tirs et qu'il n'aurait pas non plus eu la possibilité matérielle de modifier la



Les faits se sont produits vendredi peu avant 22 heures à l'angle de la rue Ampère et de la rue Boucher-de-Perthes, dans le quartier Bouchayer-Viallet à Grenoble. Photo Le DL/Vanessa LAIME

scène en faisant le ménage après les faits.

Les policiers poursuivent donc leurs investigations pour identifier la totalité des personnes qui se trouvaient dans ce bistrot vendredi soir et qui ont soit assisté, soit participé à la violente altercation qui y a éclaté peu avant 22 heures.

Une altercation dont on ignore toujours le motif mais dans laquelle la victime aurait été impliquée. C'est au moment

où cette dernière quittait l'établissement par la porte donnant sur la rue Ampère qu'elle aurait été visée par deux coups de feu, tirés depuis l'intérieur du bar, et touchée à une fesse et dans le dos, ce dernier projectile ressortant par la poitrine.

C'est en tout cas ce que devra confirmer l'autopsie du corps prévue ce lundi.

Le sexagénaire s'est alors effondré sur le trottoir tandis que le rideau

métallique du bar se baissait.

Le tireur a profité de l'agitation extérieure

Des passants, qui ont d'abord cru à un malaise sur la voie publique, ont porté les premiers secours au blessé et appelé les sapeurs-pompiers qui sont très rapidement arrivés sur place avec une équipe du Samu 38. Ils n'ont malheureusement

pas pu le ramener à la vie. L'homme a succombé avant d'avoir pu être transporté à l'hôpital.

Pendant ce temps, les personnes encore présentes dans le bar avaient profité de l'agitation extérieure, notamment due à l'inauguration festive d'un local associatif voisin, pour quitter les lieux par une autre issue.

Parmi elles, le tireur. Qui n'a donc toujours pas été retrouvé.

Vanessa LAIME

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Une piétonne renversée par un automobiliste

Une femme âgée d'une soixantaine d'années a été gravement blessée dans un accident de la circulation ce dimanche 20 novembre, peu avant 11 heures, rue du Préruffier à Saint-Martin-d'Hères.

Elle a en effet été renversée par une voiture alors qu'elle traversait la chaussée.

Rapidement sur place, les sapeurs-pompiers et

une équipe du Samu 38 lui ont porté secours avant de la conduire au CHU Grenoble Alpes où la sexagénaire a été admise au service déchochage.

L'automobiliste en cause s'est arrêté après le choc et a été entendu par les policiers qui ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances précises de l'accident.

GRENOBLE

Arrêté au volant d'une voiture volée

Les policiers de la brigade anticriminalité ont repéré une Renault Clio, signalée volée à leurs services, qui circulait dans une rue de Villeurbanne, alertés en amont par leurs collègues isérois.

Ces derniers ont pris le suspect en charge et l'ont ramené à l'hôtel de police de Grenoble où il a été placé en garde à vue, laquelle a été prolongée.

Agé de 28 ans, il a été présenté dimanche au parquet de Grenoble pour refus d'obtempérer et recel de vol de véhicule.

Il est parti de Villeurbanne, à côté de Lyon dans le Rhône, où il a finalement pu être intercepté et interpellé par les policiers de la BAC de Villeurbanne, alertés en amont par leurs collègues isérois.

Ces derniers ont pris le suspect en charge et l'ont ramené à l'hôtel de police de Grenoble où il a été placé en garde à vue, laquelle a été prolongée.

Agé de 28 ans, il a été présenté dimanche au parquet de Grenoble pour refus d'obtempérer et recel de vol de véhicule.

MOIDIEU-DÉTOURBE

Coïncé dans son véhicule qui a plongé dans un ravin



L'automobiliste s'est retrouvé coïncé dans son véhicule qui a fini au fond du ravin. Photo Le DL/Jean-Paul ROUSSET

Peu après 18 h 30, dimanche 20 novembre, un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule alors qu'il circulait sur la bien nommée route des Hauteurs à Moirieu-Détourbe, véhicule qui a fini par tomber dans le ravin bordant la chaussée.

L'homme, âgé de 54 ans,

s'est retrouvé coïncé dans l'habitacle, à une quinzaine de mètres en contrebas de la route. Légèrement blessé, il a pu lui-même prévenir les secours.

L'intervention pour venir en aide à ce conducteur en mauvaise posture a duré près de deux heures.

ESTRABLIN

Un automobiliste de 27 ans gravement blessé après une sortie de route

Dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 novembre, peu après 4 heures du matin, un jeune homme de 27 ans a fait une sortie de route sur la départementale 538, au niveau d'Estrablin. Après en avoir perdu le contrôle, son véhicule s'est retrouvé dans le fossé et a percuté un poteau de ligne téléphonique. Pris en charge par les secouristes, le conducteur, dans un état grave, a été transporté au service déchochage d'un hôpital à Lyon.

SAINT-AGNIN-SUR-BION

Une mère de famille blessée après un choc frontal

Deux véhicules sont entrés en collision ce dimanche 20 novembre, peu après midi, dans la commune de Saint-Agnin-sur-Bion.

L'une des voitures a terminé dans le fossé. Une dizaine de sapeurs-pompiers ont convergé sur les lieux de cet accident, qui s'est produit dans la rue du Bourg, sur la RD 23C, pour porter secours à trois victimes. En urgence relative, une mère de famille, qui se trouvait avec son enfant à bord de l'un des véhicules, a été transportée à l'hôpital Pierre-Oudot de Bourgoin-Jallieu par les sapeurs-pompiers. La circulation a été perturbée le temps de l'intervention des secours.

GRENOBLE

Reprise du GHM : la détermination des opposants reste entière

Après la parution de deux volets de notre enquête sur le Groupe hospitalier mutualiste et le groupe Avec, le collectif de citoyens composé d'individuels, de l'Union de quartier Berriat/Saint-Bruno/Europole et Les Amis de la clinique mutualiste ont tenu à réagir aux propos de Bernard Bensaïd.

Is se battent depuis deux ans pour obtenir l'annulation de la reprise du Groupe hospitalier mutualiste. Fermelement opposé à la gestion du groupe Avec et de son président Bernard Bensaïd, le collectif de citoyens, composé d'individuels, de l'Union de quartier Berriat/Saint-Bruno/Europole et des Amis de la clinique mutualiste, est déterminé à aller jusqu'au bout des procédures.

« Notre détermination sur la procédure au fond que nous avons engagée avec la Ville de Grenoble et les syndicats pour faire annuler les décisions du 9 octobre 2020 [celles de la cession du GHM, NDLR], reste entière », assurent les membres. Le collectif attend une nouvelle audience le 29 novembre et lance un appel aux dons pour faire face aux frais de justice.

« Une transaction frauduleuse »

« L'Union mutualiste pour la gestion du Groupe hospitalier mutualiste (UMG-GHM) est née par le code de la mutualité. Or on constate que les critères de but non lucratif et démocratique ne sont pas remplis. Le conseil d'administration est noyauté par des salariés du groupe Avec ou des proches de Bernard

Bensaïd », assure M^e Colas Amblard, avocat du collectif. Pour lui, « il y a un risque de fiscaliser l'UMG-GHM qui serait alors assujettie à l'impôt sur les sociétés sur les trois derniers exercices. Ce serait catastrophique. Si ce n'est plus un établissement de santé privé d'intérêt collectif (Espic), c'est la fin des financements publics », alerte l'avocat.

« Au cours d'un récent conseil d'administration de l'UMG-GHM, M. Bensaïd a précisé que c'était pour éviter de payer des impôts que le fonds de dotation avec Adrea et la Mutualité française Isère avait été créé. Nous sommes donc face à une transaction frauduleuse entre le groupe Avec et les mutuelles Adrea et MFI », accuse le collectif.

« Un dossier explosif »

Ce dernier ajoute : « M. Bensaïd, dans ses propos, ne cite à aucun moment les deux mutuelles Doctocare et les Mutuelles de France du Var qu'il préside, très certainement parce qu'elles n'ont en fait aucun pouvoir de décision. Doctocare est une "mutuelle" sans aucune activité et les Mutuelles de France du Var ont été reprises il y a dix ans par Doctogestio/Avec et sont toujours en redressement judiciaire puisque le tribunal a décidé le 28 mars 2021 la prolongation de deux ans du Plan de sauvegarde. Voici les repreneurs solides choisis par Adrea/Aesio pour gérer le GHM ».

Après la parution de notre enquête en deux volets sur le GHM et le groupe Avec dans nos éditions des 16 et 17 novembre dernier, les opposants sont plus convaincus que jamais. « Dès que nous apprenons qu'avec se porte candidat pour



Après la parution de notre enquête en deux volets sur le GHM et le groupe Avec dans nos éditions des 16 et 17 novembre dernier, les opposants sont plus convaincus que jamais. Photo Le DL/Stéphane PILLAUD

repréndre un établissement, nous donnons toutes les informations utiles aux syndicats et élus. Ces dernières semaines, le groupe a été écarté de la reprise de la clinique des Trois frontières (68) et de la clinique de Gascogne dont l'offre de reprise a été jugée "injurieuse et indécente vis-à-vis des salariés" par le tribunal de commerce d'Auch », indiquent les membres qui ont aussi envoyé un courrier d'alerte aux 162 maires de communes concernées par le groupe Avec.

« Nous sommes face à un dossier explosif avec des enjeux financiers énormes », lance M^e Amblard.



« Notre détermination sur la procédure au fond que nous avons engagée avec la Ville de Grenoble et les syndicats, pour faire annuler les décisions du 9 octobre 2020, reste entière », assurent les membres du collectif des opposants à la cession du GHM au groupe Avec. Photo archives Le DL/Isabelle CAENDRE

Albane POMMEREAU
albane.pommereau@leddauphine.com